

Forums pour l'entourage

Curatelle renforcée

Par Soeurette Posté le 23/03/2026 à 13h21

Bonjour,

Avec ma famille, nous souhaitons faire une demande d'aide à la personne majeure pour notre sœur, qui depuis 3 ans chute rapidement dans son addiction, au point d'engranger des dettes de toutes parts.

Je précise qu'elle est au courant et s'oppose à notre demande. Elle refuse de voir le médecin qui sera attribué par le tribunal.

Y a-t-il des gens parmi vous qui ont vécu cette situation ?

Que vaut cette aide à la personne et comment lui faire voir le médecin malgré son désaccord ?